

## **Introduction**

Dans sa Décision 15/CP28, les Parties, les entités des Nations Unies, les organes constitués de la CCNUCC et les organisations pertinentes, conformément à leurs mandats et priorités respectifs, à soumettre avant le 31 mars 2024 leurs contributions sur les progrès, les défis, les lacunes et les priorités dans la mise en œuvre du plan d'action pour l'égalité de genre de la CCNUCC et sur les travaux futurs à entreprendre sur l'égalité des genres et le changement climatique.

Ce rapport présente les progrès, les défis et les priorités dans la mise en œuvre du plan d'action genre de la CCNUCC à Madagascar.

## **Progrès :**

- Madagascar a élaboré et a adopté la stratégie nationale du genre et changement climatique qui vise à l'intégration du genre dans les politiques, les stratégies et les programmes relatifs au climat qui permettra une participation effective des femmes aux actions climatiques, au renforcement de leur capacité d'adaptation en favorisant une autonomisation économique résiliente au climat en faveur des femmes.

## **Défis :**

- Manque de soutien financier de la part des partenaires techniques et financier aux pays les moins avancés et aux pays africains la mise en œuvre des plans et activités liés à l'égalité de genre au niveau national
- Non prise en compte des décisions de la CCNUCC de la part des partenaires techniques et financier tel le cas de soutien qui devrait être fourni au PMA dans la collecte des données désagrégées par sexe
- Soutien technique et financier limité aux activités de renforcement des capacités du gouvernement et les autres parties prenantes

## **Priorités pour le prochain plan d'action sur l'égalité entre les hommes et les femmes**

- Aider les Pays les Moins Avancés à développer des activités de renforcement des capacités des gouvernements et des autres parties prenantes
- Soutenir la participation des femmes au transfert de technologie dans la mise en œuvre des projets.
- Soutenir les groupes de femmes locales et de jeunes à accéder au financement pour mettre en œuvre des actions climatiques sensibles au genre au niveau local
- Soutenir le travail des points focaux nationaux genre et changement climatique par le renforcement des capacités, le partage des meilleures pratiques et l'échange de connaissances
- Fournir un soutien technique et financier pour la mise en œuvre des activités du plan d'action genre de la CCNUCC au niveau national.